

Avis technique n° 113

Recyclabilité d'une boîte (couvercle et fond)

Différents formats :

Fonds : 392x232x110 / 392x232x140 / 592x232x110 / 592x232x140

Couvercles : 395x238x73 / 595x238x73



GENERALITES	
Demandeur	Solidus Solutions
Date de la demande	Mars 2018
Dénomination	-
Type de produit emballé	Poissons
DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
Contenance	0,10 m ³
Dimensions	Fond : 392 x 232 x 110 mm Couvercle : 395 x 238 x 73 mm
Masse vide	Fond : 301 gr Couvercle : 192 gr
ELEMENTS CONSTITUANTS	
Corps de l'emballage	Papier-carton (98,67 %) <u>enduit en polyéthylène</u>
Système de fermeture	Papier-carton (98,96 %)
Type d'encre	-
Type de colle	Hot-melt (fond : 1,33% et couvercle 1,04%)
COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE ¹	
Papier-carton	Papier-carton – Fond 98,67% Papier-carton – Couvercle 98,96 %
Colle	Fond : 4 gr Couvercle : 2 gr
Encre	-
⇒ Élément majoritairement fibreux	
AVIS REFERENTS	
Avis technique n°67	

PRE-REQUIS

- La boîte (fond et couvercle) est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».

Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

¹ Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOIDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	-		

* en condition minimale d'utilisation ** Incluant humidité naturelle et liquide résiduel

 Attention ∅ Pas d'impact ⌘ En cours d'étude > Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

La boîte (fond et couvercle) se désintègre facilement dans les conditions industrielles de recyclage papeter.

Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de la boîte (fond et couvercle) au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non-complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE :

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés et d'autres, précisés, notamment la minimisation de la part plastique tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité lors de la phase de pulpage ou sa substitution, dans le cadre du respect de fonctionnalités équivalentes, par une solution alternative de nature à réduire davantage les taux de rejets pour l'industrie papetière tout en veillant de ne pas accroître la difficulté du recyclage.

Dans le cas où l'emballage serait imprimé, le CEREC recommande :

- d'utiliser des encres sans dégorgeant afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier des encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade ».
- d'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process,

CONSIGNES DE TRI

Dans le cadre d'un usage ménager, le CEREC préconise l'ajout de pictogrammes recommandant de placer la boîte (fond et couvercle) dans le bac de collecte sélective.

VALIDATION



Seheno RATSIMBAZAFY



Gérard LASSERRE